

Lille, le **11 SEP. 2023**

Monsieur le maire,

Conformément à l'article R214-37 du code de l'environnement, je vous transmets un exemplaire du dossier de déclaration du GAEC reconnu des Sablères. Il s'agit de la **régularisation d'un forage en parcelle A384 (dit « Étable ») pour un volume annuel maximum inférieur à 10 000 m<sup>3</sup> sur le territoire de votre commune.**

Le présent accord, notifié ce jour au pétitionnaire, est basé sur le dossier reçu le 09 août 2023.

Je vous joins également une copie du récépissé de déclaration et de la notification de l'accord adressé au pétitionnaire, pour affichage en votre mairie durant une période de 1 mois minimum.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Ces documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Nord durant une période d'au moins 6 mois.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de ce dossier 23-0100028697 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (courriel : [annabelle.capendu@nord.gouv.fr](mailto:annabelle.capendu@nord.gouv.fr) ou tél : 03 28 03 84 00).

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable  
du service eau nature et territoires,



Hélène SOLVES

P. J. : Copie du récépissé de déclaration, de la notification de l'accord. Exemplaire du dossier

Mairie de Beuvry-la-Forêt  
([mairiebeuvrylaforet@orange.fr](mailto:mairiebeuvrylaforet@orange.fr))  
1180 rue Albert Ricquier  
59310 BEUVRY-LA-FORET

Réf. : **PE-887**

Adresse : 62 boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 83 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)  
Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)